

Tribune politique du « Groupe de gauche Lamorlaye Autrement » destinée au bulletin municipal de janvier 2015

Avant de tourner la page de 2014, rappelons les mérites de la loi de 1905 sur la laïcité : avec la séparation de l'église et de l'Etat, elle a imposé la tolérance et le respect de toutes les croyances. Ainsi une crèche, symbole important de la Chrétienté, a NATURELLEMENT toute sa place près ou dans une église mais pas dans l'espace public : un symbole religieux peut avoir nourri notre culture commune, il reste l'expression d'une religion. Nous regrettons que notre pensée ait été déformée au point de choquer : ce n'a jamais été notre intention.

Dans le cadre de l'étude sur la ville lancée par la municipalité, il est demandé aux membres de la commission d'urbanisme « leur vision de l'avenir de Lamorlaye dans les 10 ou 15 ans ». Notre réponse s'appuiera sur ce que nous avons développé dans le cadre des dernières élections municipales.

« Voir » Lamorlaye en 2030, suppose aussi de « voir » toute notre société ! Au plan local, nous souhaitons que le travail des municipalités successives (3 d'ici 2030) permette le développement de l'activité économique (courses et beaucoup d'autres) et un ancrage plus fort des habitants à leur lieu de vie. Pour notre pays, nous croyons à un rétablissement économique et une intégration au quotidien de la démarche « développement durable ». Cela ne se fera pas sans l'effort de tous, à tous les niveaux, ici encore dans le respect et la tolérance.

Espérons en voir l'amorce dès 2015 !

Très bonne année à toutes et à tous.

Lucienne Jean

Contact : 06 22 05 42 36 – lamorlayeautrement@gmail.com - lamorlaye-autrement.blogspot.fr-

Permanence en mairie : samedi de 10h à 11h